



Mot de bienvenue

La Ville de Sherbrooke, copropriétaire et gestionnaire, et le Regroupement du parc du Mont-Bellevue, souhaitent la bienvenue aux amateurs d'activités en plein air dans ce milieu naturel urbain tout à fait exceptionnel de plus de 200 hectares (500 acres) situé en grande partie sur les propriétés de l'Université de Sherbrooke. Nous vous invitons à l'utiliser avec respect et à le préserver pour nos générations futures. Merci de votre collaboration!

Carte d'acheminement



Code d'éthique

- › Je respecte toujours la signalisation et les règlements du parc;
- › Je limite mes activités uniquement aux aires réservées et aux sentiers balisés;
- › Je respecte les usages attribués aux sentiers;
- › J'évite de circuler dans les sentiers en régénération;
- › Je laisse les pierres, les plantes et tout autre objet naturel là où ils sont;
- › Je dispose des déchets dans les endroits prévus à cet effet;
- › J'observe la faune à distance;
- › Je ne suis pas et je n'approche pas les animaux sauvages;
- › J'offre mon aide à toute personne en difficulté.

Consignes de sécurité

Marche (pour les sentiers partagés avec les skieurs)

- › Marchez dans le corridor d'un mètre en bordure du sentier, du côté opposé aux traces;
- › Permettez aux skieurs de vous dépasser;
- › Tenez les chiens en laisse en tout temps.

Ski de fond

- › Skiez en contrôle;
- › Soyez toujours prêts à vous arrêter ou à éviter un obstacle;
- › Gardez une distance raisonnable par rapport à la personne qui vous précède;
- › Utilisez le centre de la piste pour la montée en ciseaux et la descente en chasse-neige;
- › Dégagez rapidement la piste en cas de chute et remplissez le trou de neige.

Raquette

- › Demeurez dans l'aire de raquette hors piste pour ne pas abîmer la végétation.

Vélo sur neige

- › Demeurer dans les sentiers prévus à cette fin
- › Utiliser comme site de départ/arrivée le stationnement Dunant

Coordonnées importantes

Service de police
819 821-5555

Service de protection contre les incendies
819 821-5511

Plaintes et requêtes
819 821-5858

Bureau de l'arrondissement du Mont-Bellevue
819 563-3993

Centre de ski alpin
Boutique : 819 565-8626
Billetterie : 819 821-5872
Conditions de ski : www.maneige.com

ville.sherbrooke.qc.ca

Le Regroupement du parc du Mont-Bellevue

L'objectif du RPMB est de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du parc du Mont-Bellevue.

Nos actions ont pour but

- › De favoriser un meilleur aménagement et une plus grande accessibilité pour tous;
- › De représenter les utilisateurs auprès de la Ville de Sherbrooke.

Devenez membre!

maplusbellevue.ca
info@maplusbellevue.ca



Le parc du mont-bellevue, des montagnes de richesses à découvrir, à protéger et à partager.

PARC DU MONT-BELLEVUE

ACTIVITÉS D'HIVER 2014-2015



PROFITEZ de la nature au cœur de la ville

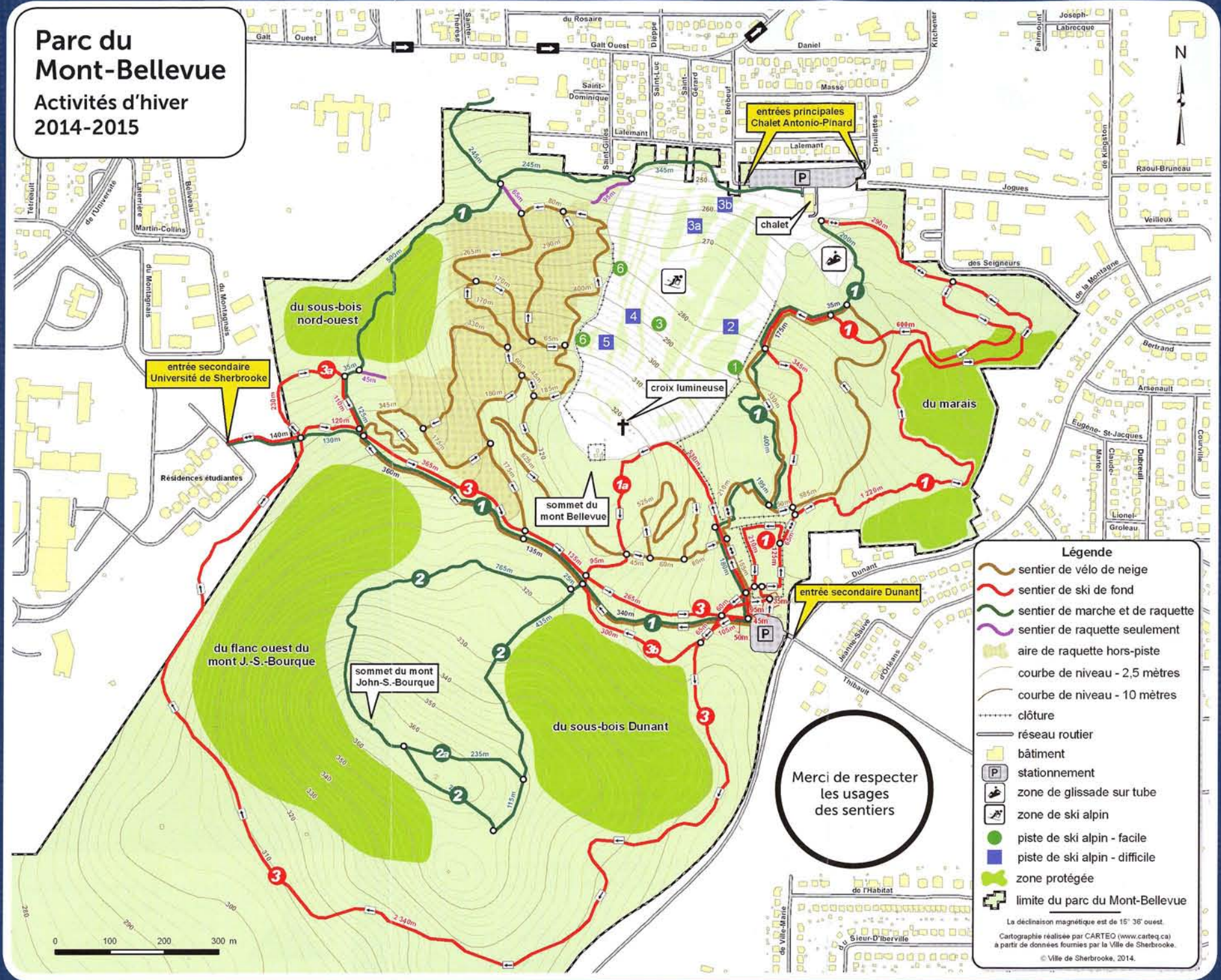
Ville de Sherbrooke

Arrondissement du Mont-Bellevue



Parc du Mont-Bellevue

Activités d'hiver 2014-2015



Réglementation municipale



Sauf aux endroits où l'affichage interdit la présence des chiens.



Il est interdit à toute personne de se trouver dans le parc entre 23 h et 6 h.

Légende

- sentier de vélo de neige
- sentier de ski de fond
- sentier de marche et de raquette
- sentier de raquette seulement
- aire de raquette hors-piste
- courbe de niveau - 2,5 mètres
- courbe de niveau - 10 mètres
- clôture
- réseau routier
- bâtiment
- stationnement
- zone de glissade sur tube
- zone de ski alpin
- piste de ski alpin - facile
- piste de ski alpin - difficile
- zone protégée
- limite du parc du Mont-Bellevue

La déclinaison magnétique est de 15° 36' ouest.
Cartographie réalisée par CARTEO (www.cartego.ca) à partir de données fournies par la Ville de Sherbrooke.
© Ville de Sherbrooke, 2014.

Merci de respecter les usages des sentiers